

Fiche qualité de l'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie

| CONTACT | |
|--|--|
| Pays | France. |
| Enquête | Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie. |
| Service enquêteur responsable | Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture. |
| Année de référence des données | 2008. |
| Date de réalisation de ce bilan | Mars 2009. |

| METHODOLOGIE | |
|---|--|
| Population de référence | Entreprises industrielles. Environ 245 000 unités (secteur EB-EG). |
| Base de sondage | Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) dans l'industrie et dans les industries agroalimentaires : enquête annuelle, exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, réalisées par le SESSI et le SCEES. |
| Taille de la base de sondage | 24 000 entreprises. |
| Caractéristiques de la base de sondage | Numéro SIREN, adresse, raison sociale, nomenclature d'activité, effectif salarié, chiffre d'affaires. |
| Mise à jour de la base de sondage | Annuelle. |
| Méthode d'échantillonnage | Sondage stratifié par secteur et taille d'entreprise. Strate exhaustive : au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises. - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise. |
| Taille de l'échantillon | 4 000 entreprises. |
| Taux de couverture | 67 % du chiffre d'affaires des entreprises industrielles des EAE. |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Couverture sectorielle | En NAF rév. 2, l'enquête couvre : - les « autres industries d'extractives » (NAF 08) à l'exception de l'extraction de la tourbe (08.92) ; - les services de soutien aux industries extractives (NAF 09) à l'exception de l'extraction d'hydrocarbures (09.10Z) ; - les industries agroalimentaire et manufacturières (NAF 10 à 33), à l'exception de l'industrie du tabac (12), de la cokéfaction (19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (30.40Z). |
| Précision | Entre 1 et 3 points de solde d'opinion. |
| Taux de réponse | Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 71 % (moyenne annuelle 2008) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 64 % (moyenne annuelle 2008) |
| Traitement de la non-réponse | Il n'y a pas de traitement de la non-réponse. En particulier, la périodicité de l'enquête (semestrielle) rend la méthode d'échantillon constant inadéquate. |
| Redressements et pondérations | Le redressement par pondération se fait en deux étapes : - pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide du chiffre d'affaires ; - pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant les masses de chiffre d'affaires issues des EAE. |
| Périodicité | Semestrielle (juin et décembre). |
| Mode de collecte | Postale ou par internet depuis juin 2008. |
| Période de collecte | 5 premières semaines du semestre de l'enquête. |
| Diffusion | Avant le 10 du premier mois de chaque semestre de l'enquête. |
| Compléments d'information | Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement. |